



**BCCA**

**BENOR**

BCCA

# CERTIFICAT BENOR

délivré sur base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR  
de tuyaux thermoplastiques et accessoires, TRA BB 651,  
à l'entreprise

**Wavin Belgium nv**

**Gentse Baan 62, BE - 9100 Sint-Niklaas,**

pour la production de

**Tubes en PP pour l'évacuation d'eaux-vannes et d'eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments, groupe de dimensions 1 (32-90mm) et 2 (110-200mm)**

fabriqués dans l'unité de production

**Wavin Svensk AB**

**Kjulamon 6, SE - S-635 06 Eskilstuna,**

en conformité avec

**les PTV 1008 et la NBN EN 1451 « Systèmes de canalisations en plastique pour l'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments - Polypropylène (PP) »**

Par la délivrance de ce certificat, BCCA déclare que, sur base de (I) l'examen initial des caractéristiques des produits sur base d'essais ; (II) l'évaluation initiale et l'acceptation de l'assurance qualité dans la production ; (III) le contrôle externe régulier de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité et des schémas de contrôle convenus ; (IV) des essais de contrôle réguliers dans un laboratoire externe agréé, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions.

L'annexe à ce certificat fournit les données relatives au produit certifié. Ce document constitue une annexe au certificat et est authentifié par BCCA.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BCCA octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré. La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web [www.bcca.be](http://www.bcca.be).

**N° certificat BB-651-352-1451.P-D1-2-3844-26664 | Valable du 01-10-2018 au 30-09-2021**

Délivré à Bruxelles, le 19 octobre 2018.



ir. B. De Blaere,  
Directeur Général

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.

**BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL**

FONDATEURS: CSTC ET SECO

RUE D'ARLON 53, BE - 1040 BRUXELLES

TÉL. + 32 2 238 24 11

MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE



021 PROD

**Annexe au certificat BENOR  
BB-651-352-1451.P-D1-2-3844-26664**

**Tubes en PP pour l'évacuation d'eaux-vannes et d'eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments, groupe de dimensions 1 (32-90mm) et 2 (110-200mm)**

Version 1 du 19 octobre 2018

Systèmes de canalisations plastiques pour l'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées sans pression – Polypropylène (PP)			
TYPES FAISANT PARTIE DE CE CERTIFICAT			
SN16 / SDR 33 code d'application « BD » (*1)			
groupe de dimensions 1		groupe de dimensions 2	
Diamètre (mm)	Épaisseur de paroi (mm) min - max	Diamètre (mm)	Épaisseur de paroi (mm) min - max
32	3,0 – 3,5	110	3,4 – 4,0
40	3,0 – 3,5	125	3,9 – 4,5
50	3,0 – 3,5	160	4,9 – 5,6
75	3,0 – 3,5	200	6,2 – 7,1
90	3,4 – 4,0		

  

(*1) Code d'application:	
« B »	Code de la zone d'application située à l'intérieur du bâtiment ou à l'extérieur fixé sur le mur
« D »	Code de la zone d'application située en dessous ou à 1 m au moins du bâtiment dans lequel les raccords sont enterrés
Marquage: (exemple)	

Cette annexe est valable tant que le certificat BENOR est valable.

Délivrée à Bruxelles, le 19 octobre 2018



ir. B. De Blaere,  
Directeur Général

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.